



**Université du Québec en Outaouais**

**SOUS-COMMISSION DES ÉTUDES**

**PROCÈS-VERBAL**

**de la vingt-troisième réunion de la Sous-commission des études de  
l'Université du Québec en Outaouais, tenue le mercredi 15 décembre 2004 à 9 h 30,  
au local E-2300 du pavillon Alexandre-Taché.**

**Confirmé le 2 février 2005**

**Procès-verbal de la vingt-troisième réunion de la Sous-commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, tenue le mercredi 15 décembre 2004, au local E-2300 du pavillon Alexandre-Taché.**

---

	<b>PRÉSENT</b>	<b>ABSENT</b>
<b>PRÉSIDENT</b>		
Dubé, Denis Doyen des études par intérim	X	
<b>MEMBRES</b>		
Beaufils, Alain Professeur Département des sciences administratives	X	
Benyahia, Ilham Professeure Département d'informatique et d'ingénierie	X	
Dallaire, François Chargé de cours Département d'études langagières	X	
Gagnon, Serge Professeur Département de travail social et des sciences sociales	X	
Lequin, Jacques-André Professeur Département de relations industrielles	X	
Lussier, Madeleine Professeure Département des sciences comptables	X	
Quirion, Jean Professeur Département d'études langagières		X
Sinclair, Francine Professeure Département des sciences de l'éducation	X	
<b>OBSERVATEURS</b>		
Beaudoin, Michèle Adjointe à la gestion modulaire Décanat des études	X	
Tessier, Pierre Directeur Service de la bibliothèque	X	
<b>SECRÉTAIRE</b>		
Fortin, Évelyne Agente de recherche Décanat des études	X	

Le président de la Sous-commission des études, monsieur Denis Dubé, doyen des études par intérim, constate le quorum et déclare l'assemblée ouverte à 9 h 37.

---

## 1- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur proposition de madame Madeleine Lussier appuyée par madame Francine Sinclair les membres conviennent à l'unanimité de retenir les points suivants pour discussion :

- 2 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA VINGT-DEUXIÈME RÉUNION DE LA SCE
  - 2.1 Adoption
  - 2.2 Affaires en découlant
- 3 - POINTS D'INFORMATION ET QUESTIONS
- 4 - PROJET DE MODIFICATION DU PROGRAMME DE MAÎTRISE EN TRAVAIL SOCIAL – 3763
- 5 - PROJET DE *CADRE INSTITUTIONNEL POUR L'HABILITATION À LA DIRECTION ET À LA CODIRECTION DE RECHERCHE AUX ÉTUDES DE CYCLES SUPÉRIEURS*
- 6 - RAPPORT DE LA CREPUQ : *L'ÉVALUATION PÉRIODIQUE DES PROGRAMMES D'ÉTUDES À L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS*
- 7 - PROCHAINE RÉUNION
- 8 - LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

## 2 - PROCÈS-VERBAL DE LA VINGT-DEUXIÈME RÉUNION DE LA SCE

### 2.1 Adoption

Sur proposition de monsieur Jacques-André Lequin appuyée par monsieur Serge Gagnon les membres conviennent à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la vingt-deuxième réunion.

### 2.2 Affaires en découlant

Le doyen des études par intérim précise les suivis effectués relativement aux points suivants :

#### Offre de programmes à Saint-Jérôme

Des scénarios d'offre de programmes ont été développés et sont soumis aux directions de modules et aux responsables de programme pour consultation. Le scénario retenu sera discuté avec les partenaires dès janvier. Des conditions quant au nombre minimal de demandes d'admissions, d'admissions puis d'inscriptions nécessaires pour le démarrage d'une cohorte seront spécifiées.

#### Dossier d'évaluation du programme de certificat en informatique – 4202

La Commission des études a reçu le dossier. Le Conseil d'administration a entériné la suspension des admissions du programme de même que celle des programmes courts liés à ce programme (0215, 0216 et 0217). Les membres du Conseil d'administration ont souhaité que cette suspension d'admission ne soit pas interprétée comme un recul face à la formation en technologies de l'information.

## 3 - POINTS D'INFORMATION ET QUESTIONS

Le doyen des études par intérim fournit des informations relatives aux points suivants :

#### Projet de doctorat en sciences sociales appliquées

Suite à l'analyse détaillée qu'elle a faite du dossier de programme, la Commission d'évaluation des projets de programmes de la CREPUQ a soumis à l'Université une demande de complément d'information. Il s'agit d'une série de précisions que l'UQO doit apporter dans les meilleurs délais.

#### Projet de doctorat en sciences et technologies de l'information

L'Université n'a pas encore reçu de commentaires de la Commission d'évaluation des projets de programmes de la CREPUQ ce qui fait que l'on peut difficilement envisager l'admission d'étudiants avant l'automne 2006.

#### Poste de doyen des études

Un nouvel appel de candidatures sera publié dans *Le Devoir* et *Les affaires universitaires* ; le concours se termine le 28 janvier 2005.

#### Poste de registraire

Le Conseil d'administration a engagé monsieur Luc Maurice au poste de registraire pour un premier mandat débutant le 5 janvier 2005 et se terminant le 31 mai 2007. Monsieur Maurice est actuellement directeur des affaires étudiantes et communautaires au Collège de l'Outaouais.

#### Processus administratifs

Une discussion au sein du Conseil d'administration quant aux responsabilités respectives du Comité exécutif et du Conseil d'administration a amené les membres à constater que certains processus administratifs pourraient être allégés. En tant que vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, monsieur Dubé considère que nombre de processus dans le secteur enseignement et recherche gagneraient à être simplifiés. La Sous-commission sera invitée à examiner les possibilités de décentralisation tout en se préoccupant de l'imputabilité qui doit demeurer assurée.

#### Annonce personnelle

Monsieur Dubé informe les membres de la Sous-commission qu'il a soumis sa candidature au poste de recteur de l'Université du Québec à Trois-Rivières.

### 4 - **PROJET DE MODIFICATION DU PROGRAMME DE MAÎTRISE EN TRAVAIL SOCIAL – 3763**

#### ***Présentation du projet***

Le doyen des études par intérim sollicite l'avis des membres de la Sous-commission des études eu égard au projet de modification du programme de maîtrise en travail social.

L'évaluation du programme a mis en évidence des modifications qui devraient être apportées au programme. Par ailleurs, une étude de besoins effectuée auprès de praticiens et d'organisations communautaires a fait ressortir le grand intérêt du milieu pour l'ajout d'un profil avec stage. Le nouveau profil viendrait de plus renforcer l'acquisition d'outils pratiques transférables à l'exercice professionnel.

Le doyen explique que les promoteurs n'ont pas été invités à la présente rencontre compte tenu du fait que le dossier soumis a été élaboré à partir des échanges entre les promoteurs et les membres de la Sous-commission lors de la première présentation de modification et lors de l'évaluation du programme. Le dossier déposé constitue essentiellement la finalisation des travaux antérieurs.

#### ***Avis et recommandations***

Les avis et recommandations de la Sous-commission visent les éléments suivants :

#### Objectifs et conditions d'admission

- Un membre souligne que les objectifs et les conditions d'admission du profil avec stage devraient être distincts de ceux du profil avec mémoire ;
- Pour le profil avec stage, il y a lieu de s'assurer de la cohérence entre les objectifs et les conditions d'admission : les objectifs indiquent que la formation vise à «[...] enrichir la pratique des travailleurs sociaux [...]» ce qui implique que les candidats possèdent une expérience de travail ; de plus, un stage présuppose que l'étudiant a une expérience pratique et qu'il souhaite se spécialiser ; aussi, les conditions d'admission pourraient indiquer que le candidat doit «travailler dans un milieu pertinent à la formation».

#### Propédeutique

Le nombre de crédits demandés en propédeutique ne pouvant être prédéterminé, il faudrait préciser, sous les conditions d'admission, que ce nombre dépend de la formation antérieure du candidat.

#### Cours

- Lien entre la théorie et la pratique : l'objectif « *Identifier et s'approprier les compétences professionnelles qui émergent du contenu théorique du cours* » a été ajouté à cet effet au descriptif de plusieurs cours mais cette formulation semble faire reposer la charge entièrement sur les épaules des étudiants. Les expertes, lors de l'évaluation du programme, indiquaient qu'il fallait «[...] s'assurer que les contenus théoriques soient illustrés par des recherches et des gestes professionnels.» (Rapport des évaluatrices externes, p. 3. paragraphe 2.1). Les contenus de cours pourraient être révisés en ce sens.
- Nouveaux cours : il faudrait justifier l'ajout des cours optionnels.
- Certains nouveaux cours sont redondants par rapport à des cours existants ; il y aurait lieu de retirer : TSO6010 *Jeunesse et pratiques sociales* et TSO6013 *Nouvelle réalité familiale et pratiques sociales*.
- Le descriptif de TSO6XX2 *Stage de pratique spécialisée* devrait inclure une remarque semblable à celle du séminaire de recherche TSO6X10 à l'effet que l'activité est répartie sur plus d'un trimestre et nécessite la notation R.

- Les cours optionnels du profil avec mémoire n'ont pas à être choisis en fonction d'une spécialisation ; les dénominations de spécialisations devraient être enlevées.

#### Stage

Les éléments suivants doivent être précisés dans les textes :

- l'étudiant a l'entière responsabilité de trouver son milieu de stage ;
- l'Université ne dédommage aucun des milieux de stage.

#### Essai

Évaluateur externe de l'essai : préciser que cette personne ne peut être la personne qui a supervisé le stage.

#### Cheminement – Profil avec mémoire

Le document de présentation de la modification devrait présenter un cheminement de l'étudiant inscrit à temps partiel au profil avec mémoire.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Serge Gagnon appuyée par monsieur François Dallaire la résolution 23-SCE-53 est adoptée à l'unanimité.

### **5 - PROJET DE CADRE INSTITUTIONNEL POUR L'HABILITATION À LA DIRECTION ET À LA CODIRECTION DE RECHERCHE AUX ÉTUDES DE CYCLES SUPÉRIEURS**

#### ***Présentation du projet***

Le doyen des études par intérim sollicite l'avis des membres de la Sous-commission des études eu égard au projet de règlement visant à encadrer le processus d'habilitation à l'encadrement de recherche des étudiants de cycles supérieurs.

Compte tenu du développement important des programmes de cycles supérieurs au cours des dernières années et de ceux à venir, il apparaît pertinent que l'Université adopte des modalités d'habilitation qui viennent compléter les dispositions prévues au régime des études.

Le projet a été soumis à tous les professeurs et des ajustements ont été apportés au texte en fonction de la plupart des commentaires reçus. Toutefois, le nombre de membres du Comité d'habilitation n'a pas été diminué et ce afin que soit préservée la crédibilité de la décision du Comité.

#### ***Commentaires des membres***

Les commentaires exprimés sont à l'effet que :

- le candidat dont l'habilitation est refusée devrait avoir un droit d'appel ;
- un professeur d'une constituante de l'Université du Québec pourrait être habilité à la direction de mémoire dans le cadre d'un programme réseau.

#### ***Recommandations***

On recommande de modifier le texte de sorte à :

- Inclure la possibilité, pour le candidat dont l'habilitation est refusée, de joindre sa réaction au dossier qui sera soumis à la Commission des études.
- Prévoir que la direction de mémoire pourra être confiée à des personnes d'autres organismes dans la mesure où les conditions de cet encadrement sont couvertes par une entente formelle entre l'employeur de cette personne et l'Université.

Après délibérations, sur proposition de madame Madeleine Lussier appuyée par monsieur Jacques-André Lequin la résolution 23-SCE-54 est adoptée à l'unanimité.

### **6 - RAPPORT DE LA CREPUQ : L'ÉVALUATION PÉRIODIQUE DES PROGRAMMES D'ÉTUDES À L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS**

Le point est reporté à la prochaine réunion.

### **7 - PROCHAINE RÉUNION**

La Sous-commission des études se réunira à nouveau le **2 février 2005**. La discussion sur la notation pourra être reprise à ce moment. L'ordre du jour inclura probablement le cours ARU9003 pour lequel le décanat des études a reçu une pétition d'étudiants qui veulent que ce cours soit considéré dans leur programme.

**8 - LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Sur proposition de madame Madeleine Lussier  
appuyée par monsieur Serge Gagnon  
les membres conviennent de lever la réunion à 12 h 13.

\*\*\* Document original signé

\_\_\_\_\_  
Le président

\_\_\_\_\_  
La secrétaire